

Communication on Progress

2011

Notre développement, durablement...

Monsieur le Secrétaire Général du Pacte Mondial

Mouthiers sur Boême, le lundi 7 mars 2011

Objet : « Communication on Progress » de l'entreprise Lippi

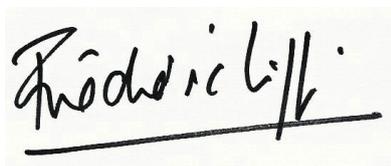
Honorable Secrétaire-Général,

Je suis heureux de vous confirmer que LIPPI soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Nous vous exprimons notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons public le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

Nous avons décidé de publier annuellement un rapport de développement durable exposant les actions menées et les résultats obtenus : vous trouverez ce rapport en pièce jointe.

Vous voudrez bien accepter, Excellence, l'expression de ma plus haute considération,



Frédéric LIPPI
Président du Directoire